

Ocquerre, le 16 mars 2017

COMMUNE D'ARMENTIERES EN BRIE
MONSIEUR DENIS WALLE
MAIRE
9 RUE DU CHEF DE VILLE
77440 ARMENTIERES EN BRIE

N/Réf.: CA/PE/0329/2017

Objet : Collecte des Déchets verts

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'au cours de sa dernière séance, le Conseil communautaire a décidé de ne pas poursuivre la collecte en porte-à-porte des déchets verts, à partir du 1^{er} janvier prochain, date à laquelle devraient intervenir les nouveaux marchés de collecte des déchets ménagers. Cette décision devra être accompagnée d'une part, d'une forte coordination avec l'action du SMITOM en matière de gestion des déchetteries (afin d'en faciliter l'accès aux habitants) et d'autre part, d'une importante communication afin de faire évoluer les pratiques de jardinage (tondeuse mulching, broyage des branchages, paillage, voire création de points de compostage collectif...).

D'ici là, et la collecte 2017 reprenant à partir du 27/03 dans les conditions habituelles (Cf calendrier distribué en début d'année pour les jours de collecte), je compte sur votre collaboration pour la distribution des sacs biodégradables aux habitants et vous rappelle les règles indispensables à son bon fonctionnement :

- la tenue par vos soins d'un registre d'enregistrement de la distribution des sacs (prénom, nom, adresse, nombre de sacs, date du retrait)
- la demande de livraison des sacs auprès des services techniques prioritairement par mail (servicestechniques@paysdelourcq.fr).

Je vous inviterai à me communiquer fin juillet un bilan du suivi de cette distribution à mi-saison.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre EELBODE
Président



P.J. : Affiches Reprise de la Collecte des Déchets verts